



Nouvelles mesures - pause des fêtes

Sainte-Julienne, mercredi 16 décembre 2020 – Lors d'un point de presse tenu hier à 17 h, le premier ministre du Québec, M. François Legault a annoncé de nouvelles mesures restrictives afin de casser la deuxième vague contre la COVID-19. Comme ce fut le cas au printemps dernier, il a annoncé la fermeture de tous les commerces non essentiels du 25 décembre au 11 janvier et demande aux employeurs de rendre le télétravail obligatoire à compter du 17 décembre.

Conséquemment, à compter d'aujourd'hui tous les édifices municipaux seront fermés à la population (hôtel de ville - 16 h 30 et bibliothèque Gisèle-Paré - 20 h), et ce, jusqu'au 10 janvier inclusivement.

Étant donné que la municipalité demeure un service essentiel, les services aux citoyens sont maintenus par téléphone au 450 831-2688 ou par courriel aux dates suivantes : 17-18 décembre, 4 au 8 janvier aux heures habituelles de l'administration. Consultez la liste des services municipaux au www.sainte-julienne.com

Les citoyens pourront compter sur le service d'urgence qui demeure ouvert, et ce, même durant la période des fêtes. En cas d'urgence, composez le 450 831-2688, poste 8.

Patinoire et rond de glace du parc Quatre-vents

Le gouvernement encourage la pratique des sports extérieurs tout en respectant la distanciation physique de deux mètres. La patinoire et le rond de glace du parc Quatre-vents resteront ouverts, toutefois la roulotte sera fermée jusqu'au 10 janvier 2021.

Ces nouvelles mesures prises par le comité de la sécurité civile de Sainte-Julienne sont en appui au gouvernement et aux efforts déployés afin de freiner la propagation de la COVID-19.

- 30 -

Source : Amélie Huneault
Chef des communications
amelie.huneault@sainte-julienne.com
450 831-2688, poste 7163 | www.sainte-julienne.com